

#1_Ressentis in situ

Anthy-sur-Léman_zone d'activité économique

De manière générale, les ressentis in situ ont exprimé un manque d'homogénéité au sein de la zone d'activité et un manque de connexion avec l'environnement paysager, architectural et urbain proche, si ce n'est que par l'accès automobile.

Le constat d'un déficit de connexion avec l'environnement est criant. L'enjeu majeur de ces espaces repose sur la requalification autour du foncier que des éléments bâtis de ces zones économiques de consommation. Elles seront toujours présentes et leur intégration dans une approche plus vertueuse que hier et aujourd'hui est à caractériser, qualifier et quantifier en priorité.



Impact paysager

Notion d'image vinture, une perception qui appelle au sentiment de banalisation de ces zones à leur traversée en entrée d'agglomération

Pollution visuelle et lumineuse la nuit
Déconnecté au paysage du Chablais

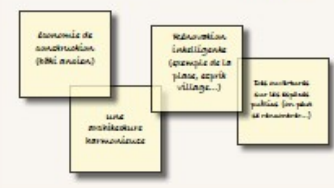
Faible qualité paysagère et architecturale



Patrimoine bâti

Une perception très marquée par le sentiment d'unité et surtout de cohérence, avec la présence d'une volumétrie très présente et la dérive d'une modification de ce cœur de bourg de bel intérêt patrimonial.

Formes moyennes d'habitat ancien intéressantes
Esprit village
Compacité
matériaux nobles
Harmonieux et cohérent



Nermier_Centre bourg historique

L'unité paysagère de Nermier participe à créer au sein de ce centre ancien un esprit de convivialité. Les formes et gabarits hérités du passé représentent un support précieux, qui doit être préservé dans l'aménagement de l'espace public. La place de la voiture en périphérie et gestion contrôlée permet cet apaisement et le ressenti d'une certaine harmonie architecturale, urbaine et paysagère.



Qualité paysagère

Une place trop importante aux surfaces minérales

Faible qualité paysagère
omniprésence d'un végétal décoratif

Ruptures



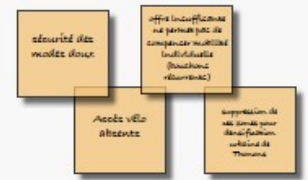
Offre de mobilité Traitement de l'espace public

Insuffisante dans l'aménagement de l'espace public et nécessité de développer des alternatives du «vois» automobile.

Offre TC peu développée

Trop axé sur la voiture

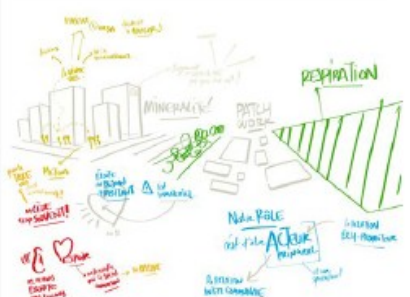
Concentration flux/trafic dense



Interactions avec l'environnement habité proche

Non intégré aux espaces d'habitations proches, marqué de coupures, sans transition et déconnecté des autres tissus bâtis

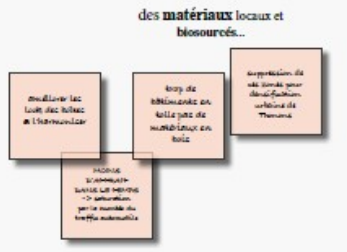
Rupture de gabarits
Discontinuité
sur-concentration flux
Construction monotone en bande



Perspectives futures

Une évolution qui va se sentir par un déclin d'attractivité dans le temps.

des bâtiments accueillant d'autres usages
Une requalification est à projeter



Trame paysagère

Une présence de végétale structurante dans le paysage du centre bourg, sur les parties privées (murs, jardins, scalls de murs par plantations massifs) et public, qui participe à la qualité du cadre de vie en centre bourg et centre village.

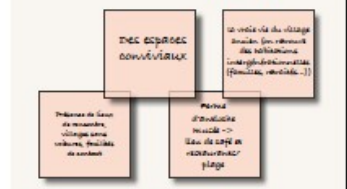
Intimité et confidentialité des jardins
Harmonie
Diversité du végétal planté



Lien social

Une convivialité facilitée par des rues apaisées et quasi-piétonnes, laissant plus facilement place à l'appropriation de l'espace public. Une combinaison permettant le développement d'animation en centre bourg, générateur d'une qualité de cadre de vie.

un mixte générationnel
Une vie de village
la voiture comme élément perturbateur



Neuveville_ centre bourg contemporain

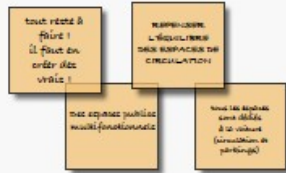
Le développement urbain réalisé à grande vitesse depuis plusieurs décennies a fortement marqué un déséquilibre dans la structure paysagère de ce centre hier agricole et dominant rural, aujourd'hui péri-urbain à dominante pavillonnaire. La place de la voiture reste quasi exclusive dans l'aménagement de l'espace public de ce tissu continué bâti. Qualité de trop hétérogénéité dans sa composition architecturale, les rapports de proportions, le respect des gabarits sont globalement à traiter dans un souci de cohérence global de ce nouveau paysage péri-urbain (contemporain) trop disparate.

Offre de mobilité
Traitement de l'espace public

L'aménagement des espaces publics reste perçu et vécu comme étant peu qualitatif et trop absent dans la diversité fonctionnelle que peuvent porter ces espaces dans le paysage et la trame urbaine.

omniprésence de la voiture aménagement sur l'espace public trop minérales

vie de quartier à développer



Interactions avec l'environnement
accessibilité des services et équipements

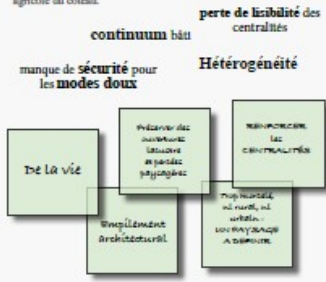
La place des services dans ce continuum reste trop limitée au centre commercial, avec une faible identification dans les centres bourgs.

conexions à développer **Pauvreté dans sa diversité**
Discontinuité renforcer l'attractivité

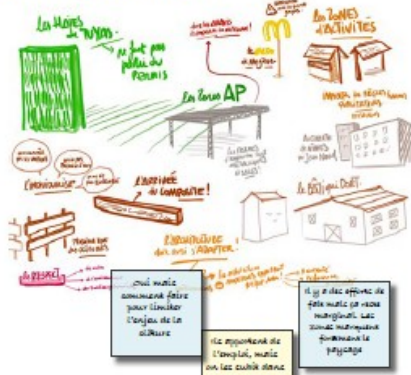


Qualité paysagère du tissu bâti

Un enchevêtrement abondant de constructions qui s'est constitué au cours des 4 dernières décennies, obstruant les qualités paysagères sur le lac et effaçant les traces du passé agricole du centre.



Les zones d'activités économiques et d'artisanat_ gestion dans les communes périurbaines et rurales



Des lieux fédérateurs_ développement et place d'espaces publics favorisant la rencontre et l'animation sociale



Les Dranches_ gestion de ces espaces à haute valeur naturelle et paysagère



La gestion des rives des cours d'eau représente un enjeu fort dans la préservation du paysage naturel du Chablais. Les Dranches sont des composantes du territoire qui restent vulnérables face aux pressions de développement urbain, et ce notamment par la prolifération d'ouvrages légers apparaissant les sols et leurs capacités à contenir les variations des niveaux des eaux au gré des saisons (développement d'un risque de submersion sur des espaces nouvellement bâtis au cours des quatre dernières années).

Présentation de dispositifs construits de rivières développés avec l'Agence Agglomération pour le SIAC

Les espaces agricoles_ la conservation d'un paysage économique et patrimonial



L'agriculture représente l'une des composantes du territoire du Chablais méconnues. Une importance qui s'explique tant par son caractère patrimonial qu'économique mais aussi par sa fonction de régulation dans la biodiversité et dans la qualité paysagère du territoire dans son ensemble (paysages emblématiques avec de fortes interactions paysagères à différentes échelles). Son maintien, la gestion de développement de certaines infrastructures d'exploitation, l'accompagnement des pratiques et le bon fonctionnement des exploitations, s'accroissent des pratiques et il est nécessaire de considérer au quotidien par leur articulation.



Abondance_ Entrée de centre bourg / équipements et espaces publics de loisirs sportifs



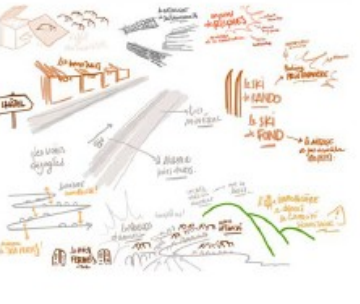
La commune d'Abondance représente un pôle structurant dans le territoire du SCOT chablaisien. Caractérisée par sa vie à l'année, la qualité de sa composition paysagère représente un enjeu paysager fort. Avec l'implantation du bâti et son développement, la place des espaces de stationnement au centre du bourg, l'intégration des équipements publics de loisirs en entrée de commune sont autant de sujets qui sont à traiter en interaction entre eux. La qualité paysagère du chablais repose sur une cohérence territoriale globale et ce, sur les quatre saisons.



Les stations de ski_ la gestion de l'urbanisation et de la vie sur les quatre saisons



La place du bâti a considérablement évolué sur ces quatre dernières décennies. Les constructions et habitations gagnent du terrain sur les espaces paysagers agricoles sur les versants boisés. L'entretien des paysages de tradition alpine est un enjeu fort pour endiguer le phénomène et préserver l'authenticité du Chablais sur Châblais et les communes avoisinantes subissant de fortes pressions foncières liées à l'activité du tourisme de ski.



Batemex_ gestion d'une multistationnalité

#1 Ressenti In situ

Morzine_centre bourg contemporain

L'enjeu actuel pour cette commune est d'éviter/de contenir le développement de l'urbanisation. Cette ville-station se caractérise par sa transformation sur elle-même avec le renforcement du bourg ancien peu lisible et des aménagements publics à structurer dans leur contexte. La diversité qui compose Morzine appelle à une réflexion par thématiques (trame urbaine, architecturale et végétale, la gestion des cheminements doux, la place trop accrue de la voiture...) et par quartiers à mener conjointement afin de rendre plus facile d'usage et moins destructeur.

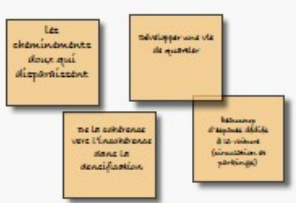


Offre de mobilité Traitement des espaces publics

Enjeux de coexistence vécus de nos jours entre les différents usages habités et le fond de ville concentrant les équipements publics urbains et récréatifs.

A rappeler que l'espace public doit permettre d'être un facilitateur des nouvelles mobilités.

omniprésence de la voiture



Qualité paysagère Traitement végétal dans la trame urbaine

Pris dans une gestion urbaine et une densification, la trame végétale en est séparée au fil du temps. C'est dans une ambiance très minérale que le bâti s'enchevêtre avec une logique encore de desserte encore très liée à la voiture.

perte de lisibilité des circulations douces

urbanisation continue
manque de végétation/
de surfaces perméables sur
l'espace public

Hétérogénéité



Discussion ouverte Les enjeux paysager de demain des villes/villages station de ski

Le temps de midi fut propice pour le partage de visions. Les rétro, les itinéraires, mais surtout les difficultés quotidiennes ont au fil de l'échange laissé place à la question générale, à savoir : Comment créer une histoire commune pour tous tendre dans la même direction ?



Patrimoine bâti

La composition du centre bourg s'articule entre de beaux volumes bâtis anciens rénovés et des compositions architecturales plus hétérogènes amenant le bois en façade (l'ensemble du chalet savoyard). Le front bâti respecte un certain alignement sur la rue, composé de vides marquant des respirations.

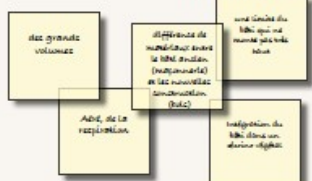
un caractère hétérogène entre ancien et contemporain

ressenti d'un bourg vivant

paysage végétal préservé

bâties de beaux volumes

organisation du front bâti avec des respirations



Saint Jean d'Aulps_Centre bourg ancien

La caractéristique du centre ancien de Saint Jean d'Aulps réside dans son paysage emblématique et rural de montagne. La gestion en discontinuité des implantations, l'emploi de matériaux dans les traitements de façade et le respect des volumes dans les opérations de rénovation représentent de forts enjeux à préserver dans la sauvegarde de la trame paysagère et bâtie de Saint-Jean-d'Aulps.

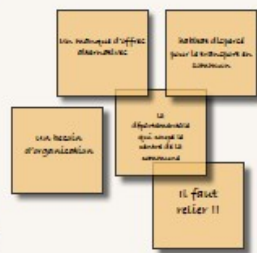
Offre de mobilité Traitement de l'espace public

La place de la voiture reste indispensable dans les trajets quotidiens. L'aménagement d'espaces publics permettant le développement de mobilités alternatives est à traiter dans un souci de réponses aux besoins des habitants. Pôle structurant dans l'ensemble urbain, l'intégration d'espaces publics facilitateurs pour ces nouvelles offres est à envisager ou à conforter afin de connecter et créer du lien sur l'ensemble du centre bourg et de la vallée.

manque d'aménagements sur l'espace publics

dépendance de la voiture

sécuriser les piétons et modes doux



Qualité paysagère architecturale et urbaine

La trame urbaine, architecturale et paysagère n'est plus préservée depuis plusieurs décennies. La cohésion d'ensemble doit permettre de faire ressortir une richesse locale à savoir : l'intégration de différents modes de déplacement (liens entre aire urbaine et ancien hameau qui ont été sacrifiés), l'esprit-village, mais aussi l'intégration de nouveaux habitants.

connexions des espaces publics

privatisation des chemins piétons

attractivité saisonnière

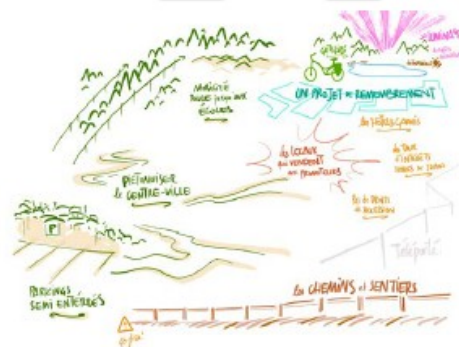
renforcer la cohésion

patrimoine à valoriser

la transmission, vers un patrimoine est temporel

le respect des dépendances spatiales dans l'urbanisme

visibilité et place des services publics dans l'urbanisme



Qualité paysagère du tissu bâti

Le couvert végétal caractéristique en grande partie le paysage du centre bourg. La gestion des implantations sur rue s'est faite en discontinuité «maîtrisée», permettant la place du végétal en respiration. Une gestion qualitative dans le temps qui a permis de préserver la trame ancienne du paysage rural caractéristique des communes dans cette partie du territoire chablaisien.

patrimoine végétal à préserver

covisibilité entre les versants

valorisation des coteraux boisés

